

CAFERUIS

Certificat d'Aptitudes aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale



> PUBLICS :

- Travailleurs sociaux, infirmiers, coordonnateurs, psychologues, rééducateurs... souhaitant évoluer ou s'orienter vers des fonctions d'encadrement.
- Professionnels des ressources humaines, assistantes de direction, demandeurs d'emploi... ayant connaissance des publics et du champ de l'action sociale et médico-sociale.

> OBJECTIFS :

- Acquérir les connaissances et techniques de base nécessaires à l'exercice des fonctions d'encadrement d'équipe et de pilotage de projets.
- Développer les postures relationnelles et éthiques nécessaires à l'exercice de ces fonctions.
- Expérimenter les différentes fonctions de cadre (de proximité, intermédiaire et interface avec les acteurs du territoire).
- Construire son propre style de management en lien avec son projet professionnel.
- Réussir les épreuves de certification du diplôme.

> MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- A partir de méthodes et de techniques pédagogiques, une alternance intégrative est mise en oeuvre. Elle vise à garantir la progression des apprentissages articulée au développement d'un positionnement professionnel d'encadrant et de responsable d'unité d'intervention sociale.
- Cette démarche alterne des temps de formation en plénier et en collectif, et des temps d'accompagnement tutoré individuel.
- A travers les acquis du stage et les séquences pédagogiques, la formation concourt à construire une analyse réflexive nécessaire au positionnement du RUIS.

> DURÉE :

- 400 heures de présentiel sur 18 mois.
- 420 heures de stage réparties sur la durée de la formation.



> CONDITIONS D'ADMISSION/ PRÉ-REQUIS :

- Sélection sur dossier et entretien oral selon les conditions d'admission fixées par l'État (arrêté du 14/11/2016).
- Justifier d'un diplôme au moins de niveau III et visé à l'article L.451-1 du CASF.
- Justifier d'un diplôme homologué ou inscrit au RNCP de niveau 6 (ex niveau II).
- Justifier d'un des diplômes d'auxiliaires médicaux de niveau 5 (ex niveau III) figurant au livre 3 de la quatrième partie du code de la santé publique et de 2 ans d'expérience professionnelle.
- Justifier d'un diplôme de niveau 5 (ex niveau III) délivré par l'Etat ou le ministère chargé de l'enseignement supérieur ou d'un diplôme ou certificat inscrit au RNCP et de 3 ans d'expérience professionnelle en ESMS dont 6 mois dans des conditions d'encadrement.
- Justifier d'un diplôme de niveau 4 (ex niveau IV) délivré par l'Etat et visé à l'article L.451-1 du CASF et de 4 ans d'expérience professionnelle dans les ESMS.
- Avoir un projet de formation en adéquation avec le projet professionnel.
- Avoir satisfait à l'entretien d'admission.

> TARIF 2024

- Parcours complet : 7 600 € net de taxes

ou Parcours allégé : 7 100 € net de taxes participant.

- 180 € net de taxes (Test d'admission).
- Accessible en VAE.
- Éligible au CPF : code CPF-COPANEF 161331

Modalités / Délais d'accès : En présentiel Jusqu'à 1 mois avant le début de la formation.

Formation et site accessibles aux personnes en situation de handicap : nous consulter



Diplôme d'État de Niveau 6 (nomenclature CEC*, Bac +4) délivré par la DREETS.



Lieu

INSTITUT MESLAY
(Montaigu - Vendée)



02 51 48 84 84 (Accueil)



contact@meslay.org



Démarrage de la nouvelle promotion :
le 14 avril 2025



Responsable de formation :
M. Mathias RIGA

Assistante de formation :
Mme Sophie LECORPS-CLENET



02 51 48 84 84

PROGRAMME

BC 1 :

Piloter l'activité d'une Unité d'Intervention Sociale

- Mettre en oeuvre et évaluer l'activité d'une unité d'intervention sociale
 - Organiser la mise en oeuvre de l'activité
 - Assurer la qualité des projets individuels et collectifs
 - Évaluer les résultats de la mise en oeuvre de l'activité
- Gérer le partenariat et le travail en réseau d'une unité d'intervention sociale
 - Mettre en place un partenariat au service de l'activité
 - Impulser une dynamique de travail en réseau

BC 2 :

Manager et gérer les ressources humaines d'une Unité d'Intervention Sociale

- Encadrer une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle d'une unité d'intervention sociale
 - Animer une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle
 - Coordonner l'organisation du travail d'équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle dans une approche inclusive
- Assurer le suivi de la gestion des ressources humaines d'une unité d'intervention sociale
 - Mettre en oeuvre les obligations réglementaires
 - Développer les compétences individuelles et les pratiques collectives
 - Appliquer les procédures de recrutement

> ÉVALUATIONS DES COMPÉTENCES :

BC 1 : Dossier technique (écrit + oral).

BC 2 : Analyse de situation (épreuve orale).

BC 3 : Note d'aide à la décision (épreuve écrite).

BC 4 : Mémoire de pratique professionnelle (écrit + oral).

BC 3 :

Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une Unité d'Intervention Sociale

- Effectuer le suivi de la gestion administrative et de la gestion logistique d'une unité d'intervention sociale
 - Assurer la gestion administrative d'une unité d'intervention sociale
 - Organiser la logistique d'une unité d'intervention sociale
- Gérer le budget d'une unité d'intervention sociale
 - Élaborer le budget prévisionnel d'une unité d'intervention sociale
 - Gérer l'exécution et le suivi du budget d'une unité d'intervention sociale

BC 4 :

Contribuer au projet d'établissement ou de service

- Concourir à l'élaboration et à l'évaluation du projet d'établissement ou de service
 - Apporter une expertise technique
 - Evaluer le projet d'établissement ou de service
- Participer à la mise en oeuvre du projet d'établissement ou de service
 - Concevoir le projet de l'unité d'intervention sociale en cohérence avec le projet d'établissement ou de service
 - Développer une veille professionnelle

Parcours

Avec l'obtention du CAFERUIS, possibilité d'intégrer les formations :
Manager d'Organismes à Vocation Sociale et Culturelle
 MOVSC - Niveau 7 - CNAM - IFORIS Angers
 DirEIS
 DEIS
 CAFDES

Les du programme

- Pédagogie active fondée sur les échanges d'expériences et de savoirs entre stagiaires.
- Coopération avec les professionnels (animations d'ateliers, témoignages, jurys, maîtres de stage).
- Auto-évaluation de la formation avec ajustements réguliers au fil du parcours (bilans collectifs et individuels), encadrée par une équipe de formateurs expérimentés.